

Clim : SNDC (re)joue les lanceurs d'alerte contre Deepcool et Duracool

13 juin 2018

SNDC, tire à nouveau la sonnette d'alarme quant à la non homologation par les constructeurs des fluides frigorigènes Duracool (et Deepcool), ainsi que sur les contraintes techniques et écologiques qu'ils contournent, contraintes qui pèsent sur leur récupération suite à la purge de la boucle d'air conditionné.

Une polémique relancée par la volonté de Rapid Pare-Brise de proposer une prestation clim sur fond de Duracool ?



La polémique est ancienne, mais la voilà qui renait à la faveur d'un communiqué offensif de la SNDC, société spécialisée dans la climatisation des VP, VU, VI et agri. Car il y a déjà six ans que l'AFCE (Alliance froid climatisation environnement) a mis en garde les professionnels de l'entretien des boucles d'air conditionné des véhicules quant à l'usage des fluides frigorigènes à base d'hydrocarbures, connus sous les noms de Duracool et Deepcool.

Les fabricants et distributeurs de ces derniers avaient tiré leur épingle du jeu, en termes de notoriété et d'alternative, lors du débat sur la

prétendue dangerosité du gaz R1234yf en 2012. Depuis, à leur grand dam, le R1234yf est devenu en 2017 le seul fluide de climatisation employé en première monte sur les boucles d'air conditionné standard et deviendra en 2020 le seul et unique gaz homologué disponible à la recharge.

Duracool et Deepcool font de la résistance

Cependant, les fluides Deepcool et Duracool ont la vie dure. Ils continuent de s'écouler discrètement sur le marché de l'après-vente, leur faible prix aidant, grâce à des distributeurs ayant toute latitude pour le faire, comme Freeze Europe, par exemple. « *Pas besoin d'agrément ou d'attestation pour acheter ou manipuler les réfrigérants Duracool car ils sont écologiques : sans fluor, et avec un bilan carbone 120 fois inférieur au R134a par exemple* », souligne d'ailleurs Freeze Europe dans ses communications.

Ceci bien que le R1234yf, de plus en plus répandu dans les véhicules récents, ne nécessite pas non plus d'agrément ni d'attestation de la part du pro qui procède aux purges et aux recharges et soit également bien plus vertueux, sur le plan des émissions de gaz à effet de serre, que son prédécesseur R134a.

Rapid Pare-Brise tenté par le Duracool ?

Malgré l'orientation claire prise par le marché en faveur du R1234yf et de l'importance dans le parc roulant des véhicules chargés en R134a, Deepcool et Duracool continuent de séduire certains acteurs du secteur.

Est-ce la raison de la mobilisation de SNDC ? Au mois d'avril dernier, comme le soulignaient nos confrères du Journal de la Rechange et de la Réparation (J2R), Rapid Pare-Brise disait envisager un partenariat avec Duracool Refrigerants Inc. pour développer son activité d'entretien et de recharge

des boucles de clim des véhicules de ses clients. Sans doute le réseau aura-t-il été sensible aux arguments "verts" avancés par le fabricant et repris par ses distributeurs.
Duracool et Deepcool non-homologués

« La nouvelle réglementation F-Gas adoptée le 14 avril 2014 par le conseil de l'Union Européenne, ainsi que la COP 21 à Paris en décembre 2015, instaure un mécanisme de réduction progressif des gaz à effet de serre fluorés », rappelle d'ailleurs Freeze Europe dans ses communications. Et d'annoncer que, « compatibles avec les huiles minérales et synthétiques (ester et PAG), [Deepcool et Duracool] sont non toxiques, non corrosifs, sécuritaires pour les utilisateurs et prolongent la vie des systèmes de climatisation et de réfrigération grâce à leur additif antifriction ».

Sauf que ces derniers ne sont tout simplement pas homologués par les constructeurs automobiles et que procéder à l'entretien de la boucle de clim avec ces fluides n'est toléré ni par eux, ni par les équipementiers spécialisés dans la climatisation.

SNDC vent debout

Distributeur français de pièces de rechange et de produits pour la boucle d'air conditionné des véhicules ainsi que fabricant de stations de charge, SNDC Ecoclim rappelle que si, *« depuis quelques temps, des fluides de substitution à base d'hydrocarbure, tel que le Duracool ou le Deepcool ont le vent en poupe et sont utilisés pour le SAV en lieu et place du R134a (HFC) et du 1234yf (HFO), ce phénomène [est surtout] lié aux prix élevés de ces fluides et à la réglementation sur l'achat et la manipulation du R134a (HFC) ».*

Et souligne que Duracool et Deepcool profitent du manque de contraintes qui pèsent sur eux, en termes d'agrément mais aussi *« de suivi des quantités récupérées, recyclées et détruites »* et surtout, que ceux qui en achètent et en utilisent n'encourent *« pas de risques d'amendes »*. Autant d'arguments qui font que les fluides frigorigènes à base d'hydrocarbures se portent aussi bien. Mais *« l faut bien connaître et comprendre les risques sur leur utilisation, comme l'a expliqué à juste titre l'AFCE, met en garde SNDC, qui rappelle que ces fluides ne sont pas homologués par les constructeurs, car ils sont considérés dangereux ! »*

Des risques à ne pas sous-estimer

Alarmiste, SNDC ? Non, François Heyndrickx, délégué général de l'AFCE, l'exprimait dans des mots similaires sur notre site en 2012.

Selon SNDC, *« la responsabilité du réparateur qui utilise l'un de ces fluides hautement inflammables à base d'hydrocarbures est engagée. Les risques encourus ne sont pas à négliger : brûlure voire même explosion lors de la manipulation, par un réparateur n'ayant pas eu connaissance de la mise en place de ce fluide sur le système, refus des assurances de couvrir tout accident matériel ou corporel, pollution définitive des réfrigérants recyclés lors de la récupération, rendue obligatoire par la réglementation ».*

L'équipementier invite donc les réparateurs de son réseau Ecoclim, l'ensemble de sa clientèle et *« tous les ateliers intervenant sur des systèmes au R134a et au 1234yf la plus grande prudence afin de se prémunir de tout risque »*. Risque que s'évertueront certainement à démonter, de gré à gré, les distributeurs des fameux Deepcool et Duracool lors de leurs tournées sur le terrain. Au moins leurs interlocuteurs seront-ils prévenus.